



Rapport annuel 2006

PARTI SOCIALISTE GLÂNOIS

Retrouvez le PSG sur internet : www.psglane.ch

Rapport du président

Comme pour les autres sections, l'année passée a été très chargée. Bref retour en arrière, en guise de revue 2006, qui restera un grand millésime : élections communales en mars, 60^{ème} anniversaire de la section en mai, élections cantonales en novembre. Trois grandes étapes qui ont consacré – si c'était encore nécessaire - le Parti socialiste glânois en tant que force incontournable et solidement implantée dans le paysage politique local.

Confirmation de nos 3 fauteuils à l'exécutif, et conquête de 14 sièges (+2) au Conseil général : à Romont, en mars, le PS s'impose comme le 2^{ème} Parti de la Ville, avec quelque 27% des suffrages. Beaucoup de jeunes nouveaux membres entrent au législatif, où les attend une tâche ingrate, mais espérons-le, passionnante. Cerise sur le gâteau : nous comptons parmi nos élus 2 représentantes des communautés étrangères : Helena et Stephanie sont les premières – et les seules – à faire leur entrée au législatif, suite à la révision de la Loi cantonale. Et les villages glânois ne sont pas en reste : à Torny, Auboranges et Mézières, des camarades siègent à l'exécutif, et la syndiculture du Châtelard est en mains socialistes !

Le premier « clash » ne se fait cependant pas attendre à Romont : l'octroi de la vice-syndiculture au détriment de Jacques Morel, titulaire sortant, fait l'objet d'une manœuvre pitoyable des élus de droite, ce qui pourrait durablement les rapports personnels au sein du nouvel exécutif du Chef-lieu, qui n'a vraiment pas besoin de ça.

Pour fêter dignement son soixantième anniversaire, notre section est l'organisatrice de la fête du 1^{er} Mai. Cela restera pour moi un très beau moment, plein d'émotions : 60 ans après les fondateurs de la section, le PS Glâne est l'hôte de la fête pour le sud du Canton. Quel plus bel hommage pouvions-nous rendre à nos valeureux prédécesseurs ? Merci à vous tous, qui avez participé à la réussite de cette fête.

A noter, durant « l'entre saisons électorales », les 2 foires de Romont auxquelles notre section participe, avec son traditionnel stand de récolte de signatures et de partage du verre de l'amitié, ainsi que le pique-nique de la section, en septembre. Toutes ces manifestations sont importantes, soit pour améliorer encore notre présence dans le terrain, soit pour notre propre cohésion. Merci à celles et ceux qui mettent la main à la pâte pour la réussite de ces manifestations !

Couronnement de l'année : en novembre, les deux sièges socialistes glânois au Grand Conseil sont brillamment confirmés lors des élections cantonales : malgré la diminution du nombre de députés, Jacques et Pépé poursuivront leur mandat, grâce à la mobilisation exemplaire des forces de gauche en Glâne. Récompense méritée pour notre travail et notre présence au contact de la population... et pas seulement en période électorale !

Il me reste à remercier chaleureusement les membres de notre Comité, sans lesquels rien ne pourrait se faire, ainsi que tous les élu(e)s, membres et sympathisants du PSG, pour leur appui et leur soutien, dont nos succès futurs dépendent.

Vincent Brodard, président du PS Glâne

P.V. DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU P.S. GLANE DU JEUDI 18 mai 2006 A 20H00 A "L'HÔTEL DE VILLE" A ROMONT

PRESENTS : Vincent BRODARD - Gilbert BUSSARD - Jean-Marie CHOLLET - Gérard CLEMENT - Myriam DAFFLON – Anne-Claude DEMIERRE - André ECOFFEY – Martine FAIVRE – Jean-Pierre GACHET – Janine GACHET - Jacques GAVILLET - Patrice GEINOZ - Heinz KRATTINGER - Nicole LEHNER-GIGON – Bernard MONNEY - Françoise MOREL – Jacques MOREL – Micheline POULIN – Stéphanie REGO - Vincent ROUBATY – Michel SAVARY - Paul SUGNAUX – Jean-François VUAGNIAUX.

EXCUSÉS : Anne CHATTON - Véronique CHOBASZ – Jean-Paul CONUS - Nathalie DEFFERRARD CRAUSAZ - Magda GEROTTO - Pascal RICHOSZ – Deborah SCHILIRO – Hélène SCHILIRO - Bertrand SLAVIC – Madeleine VAUTHEY – Christiane VUAGNIAUX.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Ouverture et salutations
- 2 - Election de scrutateur(s)
- 3 - PV de la dernière assemblée – discussion et approbation
- 4 - Rapport annuel 2005 – discussion et approbation
- 5 - Comptes 2005 - discussion et approbation
- 6 - Mutations
- 7- Elections statutaires : président & membres du comité ; 1 membre suppléant à la vérification des comptes
- 8 - Hommages
- 9 - Divers

1-Le président ouvre l'Assemblée générale en remerciant les nombreux Camarades présents de leur soutien. Il salue Anne-Claude Demierre, candidate du "Sud" à la candidature au Conseil d'Etat : elle prendra la parole après l'assemblée. Il met en discussion l'ordre du jour qui est accepté tel que proposé.

2-Les scrutateurs désignés sont Heinz Krattinger et Myriam Dafflon.

3-Le PV de l'assemblée générale du 21 avril 2005 ne suscite pas de remarques, il est adopté à l'unanimité avec des remerciements à la secrétaire.

4-Michel Savary explique pourquoi la commune d'Ursy a refusé la nouvelle clé de répartition des charges financières du district : les membres du Conseil l'ont jugée peu logique et mal pratique. En plus elle était mal présentée et un vrai débat démocratique a manqué selon ces conseillers qui ont eu l'impression que la Préfecture imposait un diktat. D'après Michel Savary, il a aussi manqué d'un vrai débat sur les impôts des communes périphériques de Romont qui, pour la plupart, ont pratiqué des taux élevés ces dernières années afin de s'en sortir et qui aspirent maintenant à des charges moins lourdes. Jean-Marie Chollet réfute les propos de Michel Savary en rappelant toutes les séances d'information organisées dans tout le district pour présenter cette nouvelle clé de répartition. Myriam abonde dans le même sens et relève le travail démocratique qui a été fait avec toutes les communes et pas seulement avec la Préfecture.

Les autres rapports annuels ne donnent lieu à aucune discussion et sont acceptés par tous les membres présents. Le président remercie leurs auteurs.

5-Jacques Gavillet fait une brève présentation des comptes annuels 2005 puis répond à quelques questions : les frais postaux sont élevés pour cet exercice (1291,05) parce que nous avons contacté par lettre un grand nombre de Romontois dans le but de trouver des candidats aux élections ainsi que les Etrangers de la ville qui pouvaient pour la première fois participer à un scrutin ; la campagne des communales a coûté 7000.- au lieu des 10000.- de celle d'il y a 4 ans grâce au fait que nous avons pu bénéficier du travail d'un graphiste mandaté par le PSF pour

plusieurs sections. Quelqu'un s'inquiète des moyens à disposition pour les cantonales de cet automne. Avec les cotisations 2006 qui doivent encore rentrer, Vincent estime que la situation n'est pas préoccupante.

Michel Savary prend la parole au nom des vérificateurs : les comptes ont été vérifiés le 1^{er} mai et ont été trouvés correctement tenus. Il prie l'assemblée de les adopter, ce qui est fait à l'unanimité avec des remerciements au caissier pour son travail.

6-Nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux membres qui ont rejoint le Parti à la faveur des élections communales : Erleta Ramaj, Paul Sugnaux, Jean-Paul Conus, Magda Gerotto, Déborah Schiliro, Helena Ramos, Stephanie Rego, Patrice Geinoz, Abdel Lamhangar, Bertrand Slavic et Florim Publica. Cela porte les membres cotisants PSG/PSS à 50 auxquels s'ajoutent 23 membres sympathisants. Il n'y a pas de démission.

7- Le président, auquel Françoise Morel rend hommage, est réélu par acclamation. Il accepte volontiers ce nouveau mandat en remerciant les membres de l'assemblée pour la confiance accordée, mais annonce que ce sera le dernier. Les autres membres du comité renouvellent aussi leur engagement, sauf André Ecoffey qui, à 79 ans, souhaite se retirer. Pour le remplacer, Jean-Marie Chollet, seul candidat, est applaudi ainsi que le nouveau comité ainsi formé. Michel Savary est arrivé au terme de son mandat de vérificateur. Hélène Schiliro et Daniel Lüthi deviennent titulaires alors que Patrice Geinoz accepte le poste de suppléant vérificateur des comptes.

8-Michel Savary et Jean-Marie Chollet sont récompensés pour leur présence dans un Conseil communal : 10 ans pour le premier et 5 ans pour le second. Vincent Roubaty qui vient d'accéder à la présidence du Conseil général de Romont est aussi félicité par Vincent Brodard qui rend ensuite un vibrant hommage à André "Dédé" Ecoffey. Il cite ses 40 années d'engagement socialiste : au Conseil général de Romont de 1966 à 1974, au Conseil communal de la même ville de 1974 à 1995 et au grand Conseil de 1971 à 1989. Vincent salue la disponibilité, l'engagement et les convictions jamais découragés de Dédé ainsi que son altruisme et sa grande générosité. Son dévouement sans bornes s'est encore manifesté à l'occasion de l'organisation de la fête du 1^{er} mai de cette année qui a eu lieu à Romont pour célébrer les 60 ans du PSG : Dédé a porté cet événement à bout de bras avec l'aide de quelques retraités de la section toujours fidèles. Nous lui exprimons nos remerciements et notre reconnaissance pour tout le travail accompli. Dédé se lève pour remercier et saluer la bonne ambiance et l'amitié qu'il a toujours senties autour de lui.

9-A propos des élections cantonales de cet automne, le président, relève que, à cause du nouveau nombre de députés décidé par la Constituante, 110 au lieu de 130, la Glâne ne bénéficiera plus que de 8 sièges au Grand conseil. Nous devons réussir une bonne campagne pour conserver nos 2 sièges actuels. Au vu des bons résultats obtenus lors des dernières communales, le président est assez confiant, mais il lance un appel aux personnes présentes qui s'intéresseraient à une éventuelle candidature, ce serait une bonne chose de partir avec une liste de 8 candidats. Jacques Gavillet et Pépé Morel décrivent leur travail de Député : beaucoup de travail, mais aussi beaucoup de satisfactions et de découvertes. La fonction est défrayée à raison de 150.- la matinée sur lesquels le PSF prélève 60.- et les frais (transports, parking et temps de déplacement) sont remboursés. Anne-Claude Demierre relève que nos deux députés glânois ont du poids à Fribourg : ils font un bon travail et sont écoutés.

Dédé regrette que cette assemblée générale n'ait pas été annoncée dans la presse et qu'aucun journaliste ne soit présent. Plusieurs autres membres abondent dans le même sens. Pour ce qui est des journalistes, Vincent répond qu'ils ont été invités et qu'ils se sont tous excusés, sauf celui du journal "La Gruyère". Pour l'annonce, Vincent prend bonne note de la faire paraître en 2007. Jean-François Vuagniaux rappelle les "mercredis rouges", ces rencontres qui ont lieu chaque 1^{er} mercredi du mois depuis le début de l'année. Les Camarades qui s'y sont rencontré(e)s les ont appréciées, il faudra les poursuivre.

Massonnens, le 10 juillet 2006

Nicole Lehner-Gigon, secrétaire du PSG

Qu'en pensez-vous ?

Vous êtes étranger, vous déposez une demande de naturalisation, votre enfant a des petits démêlés avec la maréchaussée, de plus il est tombé dans l'engrenage infernal de ces fameuses machines à sous et, même si c'est pas possible, mais c'est drôle pour l'histoire, vous possédez une résidence secondaire dans la zone protégée de la Grande Cariçaie.

Ça fait beaucoup, vous avez raison, mais pendant ce temps, vos esprits gambergent allégrement ! Oui, vous avez certainement reconnu, dans ce préambule, des objets qui ont nourri les débats ces derniers mois au Grand Conseil.

Hors mis la suppression du denier de naturalisation, l'introduction d'une voie de recours contre les décisions négatives en matière de naturalisation, que tout requérant débouté doit pouvoir connaître les motifs d'un refus, une définition des éléments faisant partie de la notion d'intégration, d'un âge minimal pour déposer une demande de naturalisation à titre individuel, ainsi que l'introduction d'une réception officielle pour les nouveaux citoyens, il reste une question importante : qui du Conseil communal ou du Conseil général (Assemblée communale) décide de l'octroi du droit de naturalisation ? Cogitons, chers camarades !

Demander d'être naturalisé, c'est un acte par lequel je suis sensé adhérer aux valeurs d'un pays, et quelles sont ces valeurs ? Je vous laisse cogiter.

Place au jeu maintenant ! Qu'est-ce que la pathologie du jeu ? C'est avoir l'impression qu'on peut toujours gagner et gagner davantage. Plus les possibilités de gain sont élevées, plus l'attrait du jeu est fort, donc nous devons le limiter. En augmentant la mise à 5 francs (auparavant 2 francs), en permettant des gains illimités (auparavant 50 francs) et en posant 10 machines, à savoir 5 fois plus qu'aujourd'hui dans les salons de jeu, il est évident que l'on va attirer d'autant plus de gens vers le jeu et sa dépendance. Pensons aux coûts que cela va engendrer pour nos institutions sociales. Tentons d'enrayer les dégâts avant qu'il ne soit trop tard !

Et ma résidence secondaire, que va-t-elle devenir ? Ces constructions avaient été autorisées à titre provisoire sur le domaine de l'Etat. De simple cabane de plage, j'en ai fait une construction solide et grande et ceci, sur la base d'une autorisation à bien plaisir. L'Etat, suite à plusieurs arrêtés, avait prévu le non renouvellement des baux et la suppression de toutes les résidences secondaires à l'issue des autorisations en vigueur. Suite à un postulat accepté par le GC en 2002, le Conseil d'Etat propose une solution sous la forme d'un contrat nature, ce qui permet le maintien des chalets. Ce contrat ne saurait se limiter à concrétiser des obligations légales mais il devra également se traduire par des prestations en faveur de la nature. Ces contraintes par rapport à l'environnement se concrétisent par exemple par l'obligation de se raccorder à un système d'épuration, de prendre des mesures contre l'érosion, de laisser le libre passage le long de la rive et de payer les diverses taxes communales. En contrepartie, l'Etat octroierait une concession à chaque propriétaire de chalet.

Alors ces chalets ont-ils leur place dans ces réserves naturelles ? La pérennisation des résidences aura-t-elle un impact négatif sur la nature ? L'Etat a-t-il joué son rôle correctement en laissant les propriétaires outrepasser les autorisations reçues ?

Compte tenu du statut de précarité, ces constructions auraient dû être démontables.

En conclusion, je dirais que, dans tout cela, il est difficile de trouver la juste voie qui satisfasse les uns et les autres sans préteriter quiconque !

Jacques Gavillet, député au Grand Conseil

Conseil communal de Romont

Les 3 conseillers communaux socialistes de Romont vous soumettent leur rapport pour l'année 2006, marquée par les élections communales du printemps 2006.

Mais tout d'abord permettez moi, une fois encore mais il le mérite, de remercier Jean-Marie pour son engagement durant la législature précédente. Pour les raisons connues de tous, Jean-Marie a dû renoncer à une nouvelle candidature. C'est bien regrettable tant ton activité a été fructueuse et marquée par tes convictions que nous partageons. C'est avec plaisir que nous constatons que Jean-Marie continue à faire partie avec enthousiasme du comité. Merci une fois encore.

Les élections de mars 2006 ont été précédées de la recherche de candidat(e)s et cela n'a pas été évident. Je crois qu'il est ici venu le moment de remercier notre président Vincent grâce à qui, principalement, la recherche a fini par être une réussite. Bravo Vincent et merci pour tout ce que tu as fait pour le PS et que tu continueras à faire.

Au nom des 3 candidats élus, je dis merci à tous pour votre soutien. Nous souhaitons être dignes de la confiance que vous nous avez témoignée. Permettez-moi un mot d'encouragement pour Hélène. Ton tour viendra et le PS compte sur toi le moment venu pour prendre la succession d'un de nous. Réjouis-toi, la tâche si elle est quelquefois ardue, apporte beaucoup de satisfaction. Merci en tout cas pour ton engagement.

Les élections passées, le Conseil communal de Romont a vécu des moments peu glorieux en raison d'un manque de courage évident des conseillers communaux PDC et radicaux.

En effet, alors que Jacques s'est démené de tout son cœur pour accomplir la tâche dévolue normalement au syndic sortant en informant, en expliquant le fonctionnement général du Conseil communal, alors que Jacques avait obtenu certaines garanties quant à sa réélection comme vice-syndic, le vote au bulletin secret faisait tomber les masques et laissait apparaître la volonté du PDC et des Radicaux de s'emparer de la syndication et la vice-syndication.

La déception, voire la stupeur : tels furent nos sentiments devant tant de manque de confiance. Ce qui devait arriver arriva, l'ambiance au sein du Conseil communal en a souffert.

Au nom des 3 conseillers communaux PS, je déclare ici très fermement que l'ambiance souffre encore de cette attitude et qu'il sera difficile d'oublier ce qui est arrivé. Mais, la vie continue et, élus par les forces socialistes de notre commune, nous effectuons notre travail consciencieusement en essayant de défendre notre idéal et les intérêts généraux de notre population.

Ce n'est pas toujours évident, en étant minoritaire, d'arriver à développer les acquis, respectivement à les maintenir dans le contexte de la mauvaise situation financière de la commune. Nous y sommes parvenus pour 2007. En sera-t-il de même à l'avenir ?

La question mérite d'être posée et la réponse est difficile. Ce que nous pouvons dire, c'est que nous essayons de défendre avec intelligence les positions du PS, mais nous devons à la vérité de vous dire que, quelquefois, la situation est tendue et qu'il est difficile de trouver une majorité qui nous soutient.

Voilà, un rapport un peu différent des années passées. Les 3 conseillers communaux socialistes restent à votre disposition aujourd'hui ou à tout autre moment pour vous donner une réponse à votre question, à porter au Conseil communal un problème ou une suggestion. Nous vous remercions de votre confiance et vous remercions de votre attention.

Myriam Dafflon, Jacques Morel, Heinz Krattinger, conseillers communaux

Grand Conseil - rapport 2006/2007 - Pépé Morel

Loi sur la Jeunesse, cantonalisation des hôpitaux, Loi sur la santé mentale : ce sont, entre beaucoup d'autres objets, ceux qui ont retenu mon attention et sur lesquels je fais quelques commentaires :

Loi sur l'enfance et la jeunesse : loi cadre permettant la promotion d'une politique globale en faveur des enfants et des jeunes, une meilleure coordination entre les intervenants du domaine de l'enfance et de la jeunesse, un renforcement des moyens de promotion et de prévention. Le développement des activités générales incombe aux communes alors que le canton assume la responsabilité de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Un poste de délégué à la jeunesse sera occupé par un/une alémanique et un/une francophone pour respecter les sensibilités linguistiques. Cette loi intègre les droits fondamentaux de l'enfant, en conformité avec les dispositions de la Convention des Nations-Unies.

Réseau hospitalier fribourgeois

Le projet dans son ensemble a été bien accepté. Il va dans le sens de l'intérêt des patients, du maintien de la qualité des prestations dans nos hôpitaux, de leur amélioration, avec la possibilité de la maîtrise des coûts. L'aspect financier, plus précisément la reprise des biens et le transfert de propriété, a été le point le plus discuté, trouvant son épilogue par la proposition de la commission d'un versement de 12 millions aux associations de communes. La cantonalisation des hôpitaux publics permettra une meilleure utilisation des ressources pour la prise en charge de tous les patients de notre canton. La loi prévoit que les hôpitaux travailleront en collaboration avec les établissements et institutions de soins, ce qui permettra une bonne continuité des soins, une prise en charge coordonnée du patient.

Loi sur l'organisation des soins en santé mentale

Priorité a été donnée dans cette loi à l'utilisation des ressources ambulatoires. Ce mode de pratiquer permet au patient de rester dans son milieu. Le développement attendu de structures ambulatoires, à Romont, Châtel-St-Denis et dans la partie germanophone, répondra aux attentes régionales. Le développement de consultations multidisciplinaires pour les adolescents, au caractère préventif reconnu, donne suite à un postulat que j'avais déposé en 2002. Le concept de travail en réseau de toutes les structures de soins, ambulatoires, semi-ambulatoires, stationnaires, le développement de la psychiatrie de liaison, dans les EMS notamment, permettra la continuité des soins, la meilleure prise en charge possible du patient.

Décentralisation des cours collectifs d'initiation musicale : ce postulat que j'ai déposé avec Patrice Morand en février 2006 a été accepté à l'unanimité en septembre 2006. Le rapport qui en découlera devrait répondre au souci d'une meilleure et plus juste répartition des possibilités d'enseignement musical sur l'ensemble du territoire, au souci également d'une meilleure proximité pour tous.

Ruth Lüthi et Claude Grandjean ont tourné la page de leur carrière au Conseil d'Etat. La richesse de leur personnalité, leurs compétences, leur disponibilité, leur gentillesse m'ont beaucoup apporté. La fin de cette législature c'était, avec quelques pincements au cœur, leur départ programmé et celui aussi d'autres camarades députés appréciés. Je me réjouis dorénavant de travailler avec Anne-Claude Demierre et Erwin Jutzet, qui j'en suis sûre, nous seront également d'un apport très précieux, ainsi qu'avec un groupe de députés PS renouvelé pour un tiers par des forces jeunes et dynamiques.

Françoise Morel, députée au Grand Conseil

Conseil général de Romont

L'année 2006 du Conseil Général de Romont a brillamment débuté avec l'élection de notre camarade Vincent Roubaty à sa Présidence.

Les entrées en matière de toutes les séances démontrèrent que Vincent avait pris sa tâche à cœur et les débats furent sereins.

Les finances de Romont étant ce qu'elles sont, les demandes de crédit ne furent pas très vivifiantes au niveau des investissements et les tractandas furent assez légers.

La séance du 13 décembre – séance des budgets – nous mit devant des chiffres qui chiffonnèrent bien des fronts socialistes.

Nos camarades de la Commission financière ne nous donnèrent guère de bonnes nouvelles.

Des choix pas toujours très faciles à faire... lorsque nous devons voter pour des coupes dans le budget, tout en sachant que les impôts allaient augmenter.

En résumé une année bien tristounette !

Pour 2007, je souhaite à tous nos membres et amis(es) que leur vie soit remplie de petits coins de ciel bleu.

Micheline Poulin, présidente du Groupe PS

Composition du Comité de la section PS Glâne

Président :

Vincent Brodard Pré de la Grange 8 1680 Romont 026 652 44 84

Vice-présidente :

Françoise (Pépé) Morel Rte d'Arruffens 50 1680 Romont 026 652 32 55

Caissier :

Jacques Gavillet Bionnens 1670 Ursy 021 909 57 83

Secrétaire :

Nicole Lehner-Gigon Sus la Vellaz 1692 Massonnens 026 653 10 36

Membres :

Jean-Marie Chollet Le Glaney 38 1680 Romont 026 652 13 92

Micheline Poulin Rte d'Arruffens 22 1680 Romont 026 652 18 86

Jean-François Vuagniaux 1748 Torny-le-Grand 026 658 14 45